

**Procès-verbal  
Comité Syndical du 29 Septembre 2022**

-----

L'An 2022, le 29 Septembre 2022 à 14 H 30, les membres du Comité Syndical élus par les conseils communautaires des EPCI membres se sont réunis au Pôle Tertiaire intercommunal, 43 rue Cambrésienne à Avesnes-sur-Helpe sous la présidence de M. Alain DELTOUR, dûment convoqué le 22 Septembre 2022.

Nombres de délégués en exercice : 33  
Présents ou représentés : 23

Communauté de Communes	NOM - Prénom	Présent/ Représenté/ Absent/Excusé	
Communauté de Communes du Cœur de l'Avesnois	DELTOUR Alain	P	
Communauté de Communes du Cœur de l'Avesnois	JUSTICE Vincent	R	Procuration à M. DELTOUR
Communauté de Communes du Cœur de l'Avesnois	ERPHELIN Guy	A	
Communauté de Communes du Cœur de l'Avesnois	SEGUIN Sébastien	P	
Communauté de Communes du Cœur de l'Avesnois	COURET Vincent	P	
Communauté de Communes du Cœur de l'Avesnois	LIBERT Jean-Pierre	AE	
Communauté de Communes du Cœur de l'Avesnois	RICHARD Alain	P	
Communauté de Communes du Cœur de l'Avesnois	WATREMEZ Colette	P	
Communauté de Communes du Cœur de l'Avesnois	VIN Jean-Marie	R	Procuration à M. SERET
Communauté de Communes du Cœur de l'Avesnois	CATTELOT Anne-Laure	R	Procuration à M. SEGUIN
Communauté de Communes du Cœur de l'Avesnois	ROYAUX Claude	P	
Communauté de Communes du Cœur de l'Avesnois	DEHEN Patrick	A	
Communauté de Communes du Cœur de l'Avesnois	DUCANCHEZ Damien	P	
Communauté de Communes du Cœur de l'Avesnois	ETEVE Daniel	P	
Communauté de Communes Sud-Avesnois	HIRAUX Mickaël	A	
Communauté de Communes Sud-Avesnois	SELLIER Valérie	P	
Communauté de Communes Sud-Avesnois	BURY Jean-Luc	P	
Communauté de Communes Sud-Avesnois	BETTIGNIES Frédéric	A	
Communauté de Communes Sud-Avesnois	BAUDRY Jean-François	A	
Communauté de Communes Sud-Avesnois	NAVARRÉ Bernard	P	

Communauté de Communes Sud-Avesnois	GARY Claude	A	
Communauté de Communes Sud-Avesnois	DESMARCHELIER Viviane	R	Procuration à Mme WATREMEZ
Communauté d'Agglomération du Caudrésis-Catésis	NOIRMAIN Augustine	P	
Communauté d'Agglomération du Caudrésis-Catésis	VILLAIN Bruno	R	Procuration à Mme NOIRMAIN
Communauté de Communes du Pays de Mormal	MONIER Nathalie	A	
Communauté de Communes du Pays de Mormal	QUINZIN Dominique	P	
Communauté de Communes du Pays de Mormal	DUPIRE François	P	
Communauté de Communes du Pays de Mormal	ERLEM François	R	Procuration M. DUPIRE
Communauté d'Agglomération de Maubeuge Val de Sambre	MONNIER Jean-Pierre	AE	
Communauté de Communes Thiérache du Centre	SERET Paul	P	
Communauté de Communes Thiérache du Centre	TELLIER Pierre-Marie	AE	
Communauté de Communes Thiérache Sambre et Oise	DUMON Patrick	P	
Communauté de Communes Thiérache Sambre et Oise	DUFRENNE Jean-Louis	P	

Monsieur le Président commence par l'appel des délégués du SMAECEA.

Le quorum étant atteint, la réunion peut commencer.

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré, approuve le compte-rendu du 06 Avril 2022.

- **Présentation du site internet**

Monsieur le Président invite Monsieur Sébastien PIERCHON à présenter notre site internet et une présentation de notre vidéo sur les rats musqués avec notre piègeur Monsieur Mathieu CATRAIN et Monsieur Mickaël VANNIEU.

Il rappelle également que dans le cadre de la réforme des règles de publicité, d'entrée en vigueur et de conservation des actes pris par les collectivités territoriales entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> Juillet 2022, rendant obligatoire la publication sous format électronique des actes réglementaires pris par les collectivités, il est apparu nécessaire au syndicat de disposer d'un site internet.

Ce site internet a été réalisé dans le cadre de l'adhésion du SMAECEA à l'association du réseau des villes et villages numériques.

L'adresse du site internet est : [www.coursdeau-avesnois.fr](http://www.coursdeau-avesnois.fr)

- **Le rapport d'activité 2021**

M. PIERCHON donne lecture du rapport d'activité 2021 sur l'organisation, le fonctionnement et le bilan 2021 du SMAECEA.

Ensuite, Monsieur Alain MATHURIN-DOLLO, Technicien présente le tableau de synthèse des travaux d'entretien 2021, le tableau de piégeage des espèces invasives animales et les travaux de renaturation du lit d'étiage et du lit moyen du « Grand Rieu » à Marbaix.

Le rapport devant faire l'objet d'une prise de délibération avant d'être adressé aux Présidents des structures intercommunales composant le syndicat.

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré, à l'unanimité, approuve le rapport d'activité de l'année 2021.

- **Modification du tableau du personnel**

Le Président propose au Comité Syndical d'accepter les modifications suivantes du personnel :

- Création d'un poste d'adjoint technique à temps complet.

*Explications : Le contrat de travail de l'un des agents des services techniques (au grade d'adjoint technique à temps complet) arrive à expiration courant octobre, après 6 années de renouvellements consécutifs. Le grade d'adjoint technique étant un grade directement accessible sans concours, il convient donc de pérenniser le poste occupé par cet agent par la voie statutaire (fonctionnaire), conformément aux recommandations du centre de gestion de la fonction publique territoriale du Nord.*

Le comité syndical, après en avoir délibéré, à l'unanimité, DECIDE d'adopter les modifications ainsi proposées à compter du 15 Octobre 2022.

- **Décision modificative budgétaire**

Le Président invite Mme Colette WATREMEZ à présenter la décision modificative budgétaire suivante :

- Crédits manquants pour finaliser les écritures comptables d'amortissements de biens sur l'exercice 2022 :

Sens	Opération	Fonction	Chapitre	Article	Montant
Dépenses	/	01	042	6811 : Dotations aux amortissements	+ 820 €
Dépenses	/	020	011	6231 : Annonces et insertions	- 820 €
Recettes	OPFI	01	040	28051 : Amortissements concessions et droits similaires	+ 820 €
Dépenses	Op. n°70	01	21	2158 : Autres matériels techniques	+820 €

- Inscription d'une provision :

Un titre de recettes a été émis à tort en 2017 d'un montant de 75,97 €. Il concernait le versement d'une cotisation au titre de la compétence « rats musqués ». Par conséquent, le percepteur demande que soit inscrite la provision correspondante au budget.

Sens	Opération	Fonction	Chapitre	Article	Montant
Dépenses	/	01	68	6817 : Dotations aux provisions	+ 80 €
Dépenses	/	020	011	6231 : Annonces et insertions	- 80 €

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré, à l'unanimité, DECIDE d'approuver la décision modificative budgétaire.

- **Validation du plan de gestion des 2 Helpes et affluents et l'état d'avancement de l'élaboration du Plan de Gestion de la Sambre rivière, Rivièrette et affluents.**

Obligation réglementaire, les plans de gestion des cours d'eau sous déclaration d'intérêt général (DIG) participent à l'atteinte des objectifs fixés dans la Directive Cadre Européenne sur l'Eau. Par ailleurs, ils planifient et organisent les interventions et travaux à mettre en œuvre pour l'entretien et la restauration écologique. Ces travaux permettent de retrouver les « fonctions naturelles » de nos rivières.

Le plan de gestion des 2 Helpes et affluents arrive prochainement à expiration (31 décembre 2022). Par conséquent, dans le cadre de son renouvellement et conformément à la délibération du Comité Syndical du 6 avril dernier, une mission a été confiée au CPIE « Val d'Authie ».

Par conséquent, Monsieur le Président invite Mme FONTAINE du CPIE « Val d'Authie » à présenter ce rapport relatif à l'élaboration du Plan de Gestion des 2 Helpes et présentera également l'état d'avancement de l'élaboration du Plan de Gestion de la Sambre rivière, Rivièrette et affluents portant sur un premier travail de diagnostic de l'état du linéaire de cours d'eau (80 kms).

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré, à l'unanimité, DECIDE d'approuver le rapport relatif à l'élaboration du Plan de Gestion des 2 Helpes et affluents.

L'ordre du jour épuisé, la séance est levée.